VADE MECUM DE LA FORMATION DOCTORALE

Dispositions spécifiques du Collège de doctorat

Modalités pratiques :

- Les documents associés à la formation doctorale doivent parvenir au secrétariat du collège de doctorat **au plus tard le jeudi précédant** la date du Collège de Doctorat.

- Les directives relatives à la rédaction du mémoire visent à permettre l'évaluation des facultés de présentation, d'analyse et de discussion de résultats expérimentaux manifestées par l'étudiant. Ces directives sont annoncées sur le site de la Faculté de Médecine vétérinaire (URL: http://www.fmv.ulg.ac.be/cms/c_1538226/fr/documents-utiles). La page de couverture doit être rédigée selon un modèle standardisé (URL : http://www.fmv.ulg.ac.be/cms/c_1538226/fr/documents-utiles)

- Après constitution de la commission d'évaluation du mémoire, ce dernier est imprimé au format A4. Après consultation de tous les membres du jury, le doctorant doit fixer l'heure et le lieu de la défense et les communiquer au secrétariat du Collège de doctorat.
  Un mois avant la défense du mémoire, sept (sans co-promoteur)/huit (avec un co-promoteur) exemplaires sont déposés au secrétariat du Collège de doctorat qui les envoie accompagné de la convocation dans les plus brefs délais aux membres de la commission.

- La présentation publique du mémoire se fait en langue française ou en langue anglaise si l'étudiant en a obtenu l'autorisation. Elle dure au maximum 20 minutes et doit être conçue à la manière d'une présentation scientifique dans un congrès international.

- La défense publique du mémoire comprend les questions des membres de la commission d'évaluation et les réponses de l'étudiant. Elle se fait en langue française ou anglaise et dure au maximum 20 minutes.

- Le président du Collège de doctorat ou son représentant au sein de la commission d'évaluation du mémoire proclame le résultat final de la formation doctorale de l'étudiant immédiatement après la délibération qui suit la défense.

- Le bouquet des cours de la formation doctorale est annoncée sur le site de la Faculté de Médecine vétérinaire (URL : http://www.fmv.ulg.ac.be/cms/c_1538226/fr/documents-utiles).